

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° II-756

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances, M. Tardy et  
Mme Duby-Muller

-----

**ARTICLE 48**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« V. – Avant le 30 juin 2017, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur les taxes à faible rendement. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le rapport de l'IGF sur les taxes à faible rendement, daté de 2014, n'a pas été rendu public.

Sa transmission au Parlement permettrait pourtant aux parlementaires de participer à la réduction de ces « petites taxes ».